

(1)

(N° 161.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 JUIN 1879.

RÉVISION

DE LA LOI DU 23 SEPTEMBRE 1842 SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE (1).

Amendement présenté par M. BERGÉ.

ART. 31.

..... selon les bases suivantes :

}	Après la 2 ^e année	1,050
	— 4 ^e —	1,100
	— 6 ^e —	1,150
	— 8 ^e —	1,200
	— 10 ^e —	1,250
}	— 12 ^e —	1,400
	— 14 ^e —	1,550
	— 16 ^e —	1,700
	— 18 ^e —	1,850
	— 20 ^e —	2,000

H. BERGÉ.

(1) Projet de loi, n° 49.

Rapport, n° 124.

Proposition du Gouvernement, n° 159.